

# Le Salève : un massif et des enjeux naturels majeurs

Le second contrat de territoire ENS "Salève-Genevois", pour la période 2019-2024 sera signé le 30 août prochain avec le Syndicat mixte du Salève. L'implication de Genève est de plus en plus réelle.

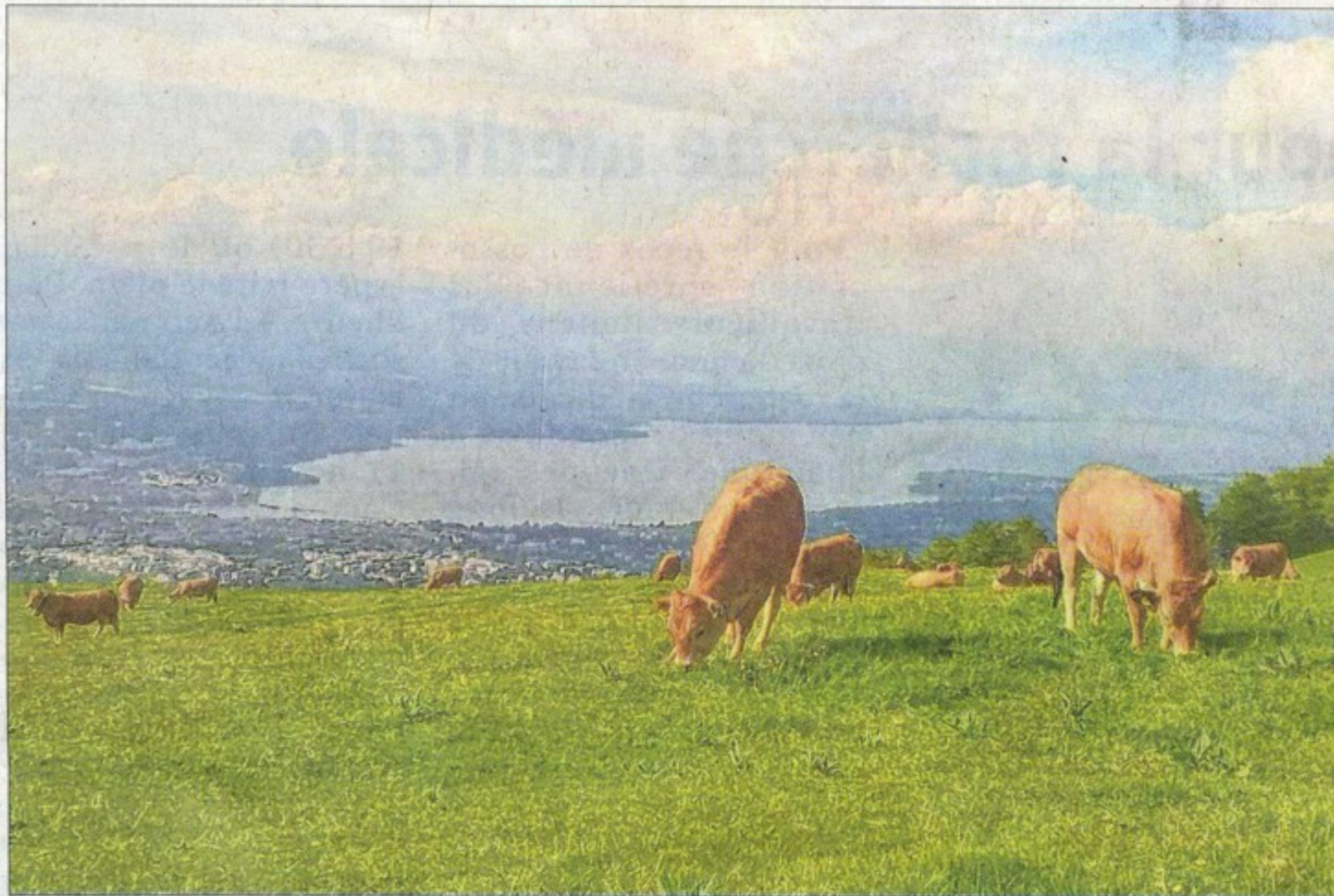
Pour améliorer la gestion des Espaces Naturels Sensibles, le Département a lancé des Contrats de Territoire ENS (CTENS). L'objectif est de travailler sur une échelle pertinente de territoire, au niveau intercommunal, de massif ou de bassin-versant, afin de mener une politique globale de préservation et de valorisation du patrimoine naturel sur 5 ans.

Il s'agit du second CTENS pour le SMS Syndicat mixte du Salève (co-porteur du projet), qui compte 27 communes adhérentes (dont 8 pour la Communauté de communes Arve Salève, 9 pour la Communauté de communes du Genevois et les villes d'Étrembières et d'Annemasse).

## Évaluer la qualité de l'eau

Ce nouveau CTENS sera signé le 30 août prochain. 10 maîtres d'ouvrage sont impliqués. La nouveauté : ce CTENS sera étendu avec la participation plus visible de la République et Canton de Genève, via l'élaboration d'un Plan d'action Biodiversité (2020-2023), la définition d'une infrastructure Écologique cantonale, ou la définition d'une trame noire cantonale. Autre exemple, une association genevoise (Faune Genève) sera chargée de l'inventaire des coléoptères rares et des libellules.

Le montant total des travaux s'élève à 5,8M€ et 505 000 CHF HT. La plus



Parmi les actions, accompagner l'activité pastorale sur le Salève, par des investissements et la mise en place de plans de gestion agro-environnementaux. Photo Le DL/S.Pe.

grosse part de financement étant représentée par le Département (61 %) mais aussi le SMS, la CCG, l'Agence pastorale, l'agence de l'eau, etc.

Les objectifs retenus pour ce contrat : conserver le patrimoine naturel du Salève-Genevois, y compris la conservation et/ou la reconquête de la fonctionnalité des corridors écologiques ; améliorer la qualité paysagère au sommet du Salève ; pérenniser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, au paysage et

à la qualité de l'eau ; concilier les activités de loisirs avec la préservation des espaces naturels, en particulier en sensibilisant le public.

Parmi les actions phares à réaliser : la protection et la gestion des sites naturels remarquables ; la requalification paysagère du col emblématique de la Croisette ; évaluer la qualité de l'eau ; étudier et organiser la fréquentation sur le massif du Salève ; mais aussi restaurer et entretenir les zones humides prioritaires.

## LE CHIFFRE

# 35

C'est le nombre de fiches actions pour ce second contrat ENS. Ce projet "Salève-Genevois" couvrira la période 2019-2024. Quatre axes : préserver la nature et les paysages, valoriser la nature et les paysages et accueillir le public, évaluer les effets des mesures mises en œuvre et animer le Contrat de Territoire.

## REPÈRES

### Le Département et les ENS

Les espaces protégés en Haute-Savoie représentent 21 % du territoire, un des premiers territoires en France en termes de réserves naturelles. Afin de réagir aux mutations du territoire et de préparer l'avenir, le Département développe différents moyens d'intervention pour préserver l'environnement et les grands équilibres écologiques par une gestion rigoureuse des espaces mais aussi l'implication des territoires et des collectivités. Le contrat de territoire ENS est un outil de gestion pour les collectivités locales.



La volonté de créer un espace d'exposition à la Maison du Salève, un lieu fréquenté par le public. Photo Le DL/S.Pe.



Toucher un public touristique en aménageant des itinéraires de découverte à la gare supérieure du téléphérique. Photo Le DL/S.Pe.